

ANALYSE ENONCIATIVE : DE LA SUBJECTIVITE DANS LA CHUTE D'ALBERT CAMUS

İlhami SİĞIRCI

Kırıkkale Üniversitesi

“Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra qu'il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même.” (1)

E. Benveniste.

Abstract

This study is focused on the enunciative analysis in the Fall of Albert Camus. Car the form of narration is important as much as the narration itself. In this work, we state the space-time deictics which refers to the time of the act of the enunciation. In addition, we detect the deictics which refers to the time of the narration. So, the point of question is the use of time which belongs to the enunciation and to the utterance. Consequently, on the contrary, the use of times of the past and the present is not left randomly at all. In fact, that highlights a change at the enunciative level. The whole Fall can be regarded as a discourse. But, to this discourse, the narration is added from time to time. One passes time to time from the narration to the discourse and vice versa. So it is concluded that it is in question of the two types of temporality.

In the end we discussed the enunciation, the utterance and the deictics. At each phase of the linguistic production, one notices that there is a subject of enunciation and a subject of utterance. Consequently we wanted to reveal the subjectivity by considering these two subjects in relation to the other people of the singular and plural.

Keywords: *Enunciation, Albert Camus, La Chute , narration, subjectivity*

Cette étude est focalisé sur l'analyse énonciative dans *la Chute* d'Albert Camus. Car la forme de narration est autant importante que la narration elle-même. Dans cette oeuvre, on constate des déictiques spatio-temporelles qui renvoient au moment de l'acte de l'énonciation. Par ailleurs on remarque des déictiques qui se réfèrent au moment du récit. De ce fait, il s'agit de l'emploi du temps appartenant à la fois à l'énonciation et à l'énoncé. Par conséquent, l'utilisation des temps du passé et du présent n'est pas laissé du tout au hasard, au contraire. Au fait, cela met en évidence un changement au niveau énonciative. L'ensemble de *La Chute* peut être considérée comme discours. Mais à ce discours, s'ajoute de temps en temps le récit. On passe par moments du récit au discours et vice versa. De ce fait, on conclut qu'il est en question des deux types de temporalité.

Enfin on a abordé l'énonciation, l'énoncé et les déictiques. A chaque phase de la production linguistique, on remarque qu'il y a un sujet de l'énonciation et un sujet de l'énoncé. On a par conséquent voulu mettre au point la subjectivité en considérant ces deux sujets en relation avec les autres personnes du singulier et du pluriel.

La production du texte a une relation proche avec le texte produit, énoncé. Les phénomènes de l'énonciation n'ont longtemps occupé qu'une place marginale dans les recherches linguistiques. Finalement R. Jakobson et E. Benveniste ont élaboré une théorie des éléments de la langue qui en constituent l'aspect indicatif. Les théories de l'énonciation partent d'une reformulation de l'opposition langue/parole, mais l'énonciation ne rentre pas au fond dans le champs de la parole saussurienne (2). Les linguistes se sont référés le plus souvent à l'énonciation sous le terme de (déixis) (montrer) qui masque une opposition importante: une partie des formes déixiques renvoie à des éléments antérieurs de l'énoncé même (ainsi les pronoms il, elle, le, la etc.). Autrement dit on confond la déixis anaphorique avec la déixis individuelle" (3). Grâce aux travaux de Jespersen, Jakobson et Benveniste, l'étude de ces faits devient plus précise.

Dans l'analyse présente, on préfère utiliser les termes de "énonciation" et de "énoncé". En effet, il s'agit d'une opposition entre l'énoncé et l'énonciation. Ceci est expliqué par Ducrot et Todorov de la manière qui suit : "la production linguistique peut être considérée comme une suite de phrases, identifiée sans référence à telle apparition particulières de ces phrases, (...) soit comme un acte au cours duquel ces phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises (4).

Quand on parle en linguistique d’“énonciation”, elle a un sens plus étroit et vise les éléments appartenant au code de la langue et dont le sens dépend des facteurs qui varient d’une énonciation à l’autre: par exemple je-tu-ici- maintenant, etc. Pour le linguiste, ce qui compte le plus c’est l’utilisation de ces signes de la langue qui changent avec les circonstances de l’énonciation. On utilise les mots déictiques, “shifters”, “embrayeurs” pour désigner des expressions où le référent n’est pas définitif et immuable. E. Benveniste expose dans plusieurs chapitres de ses *Problèmes de Linguistique Générale* que l’énonciation est directement responsable de certaines classes de signes qu’elle promet littéralement à l’existence(5). /Je/ dénote le locuteur, celui qui énonce; /tu/ allocutaire, celui à qui est adressé l’énoncé. Dans chaque énonciation, /JE/ et /TU/ désignent à neuf.

A vrai dire, l’énonciation regroupe des signes appartenant au code de langue. Dans chaque phase de la production, il s’agit toujours de l’existence d’un sujet d’énonciation responsable de la production. Ce dernier peut avoir deux types de relation : Dans le premier cas, la relation établie entre le sujet de l’énonciation et son énoncé. Dans la phrase “j’ai même du mal à tourner mes phrases.” (6). Le sujet de l’énoncé /je/ coïncide avec le sujet de l’énonciation /JE/. Cela constitue un exemple pour le premier cas, on peut l’illustrer de la manière qui suit :

/JE/ = /TU/.

Dans le deuxième cas, le sujet d’énonciation /JE/ et le sujet d’énoncé /je/ se trouvent en relation de rupture. Lorsque Jean Baptiste Clamence dit qu’il s’ennuyait, voilà tout, il s’ennuyait comme la plupart des gens.” (7), on le montre par la forme suivante: /JE/ # /je/ le sujet de l’énonciation: /JE/: J.-B. Clamence, le sujet de l’énoncé: un homme.

Par ailleurs, il faut distinguer l’énoncé, ce qui est dit ou écrit de l’énonciation, acte de le dire. Car cette distinction joue un rôle capital dans l’appréciation du point de vue d’un romancier à l’égard de ses personnages. A.-J. Greimas et J. Courtès définissent l’énonciation des deux manières différentes: “soit comme la structure non linguistique (référentielle) sous tendue à la communication linguistique, soit comme une instance linguistique logiquement présupposés par l’existence même de l’énoncé: dans le premier cas [il s’agit de] “situation de communication”, de “contexte psycho-sociolinguistique de la production des énoncés (...)” (8). Si on cherche la formation de l’énoncé, c’est de la seconde définition dont on doit tenir compte. De la sorte, l’énoncé implique des traces ou marques en tant que pronoms personnels et possessifs, adjectifs et déictiques spatiaux et tempo-

rels. Il faut préciser que ces éléments renvoient à une instance linguistique. Dans le deuxième cas, l'énoncé est le résultat atteint par l'énonciation et assure la mise en énoncé-discours des virtualités de la langue. La production du texte, énonciation, a une relation proche avec le texte produit, énoncé parce que celui-ci est un résultat de l'acte de l'énonciation, ou bien l'énonciation est la présupposition de l'énoncé. Celui-ci est un produit, celle-là une production. Suivant cette relation, on sait que l'énonciation est un acte de réalisation et une abstraction; selon la définition de E. Benveniste, elle est mise en fonctionnement de langue par un acte individuel d'utilisation (9). Tandis que l'énoncé est considéré comme un objet linguistique, un résultat concret et fini. De là, l'énoncé nous apporterait un produit concret de l'énonciation. La suite de mots prononcée ou écrite peut être un énoncé.

Dans ce cas, il est possible de prendre en considération des messages qui ne sont pas grammaticaux (style télégraphique, langage parlé ou familier). il est rare de comprendre un énoncé en dehors de la situation de communication. On définit généralement avec le mot énoncé une suite de mots construite grammaticalement et pourvue de sens. Selon le point de vue de Greimas, l'énoncé est l'état résultatif, indépendamment de ses dimensions syntagmatiques (phrase ou discours). Dans ce cas, l'énoncé comporte des éléments qui renvoient à l'instance de l'énonciation: ce sont d'une part les pronoms personnels et possessifs et les adjectifs, les déictiques spatiaux et temporels, de l'autre les verbes performatifs (10). Ainsi défini l'énoncé s'oppose à l'énonciation, acte de produire.

L'énoncé peut être un seul mot: une interjection, un appel, un ordre, une constatation, une réaction: Ah! (*La Chute*, p. 9), Et quelle action (*La Chute* p. 27). Ah ! les Bazaine (*La Chute*, p. 36)

L'énoncé peut être un groupe de mots: titre d'un livre, slogans publicitaires, slogans politiques: Liberté, Égalité, Fraternité, Vive la République !

L'énoncé peut être une phrase grammaticale: "j'ai été tenté par la Résistance dont on commençait à parler, à peu près au moment où j'ai découvert que j'étais patriote." (*La Chute*, p. 127).

L'énoncé peut être un enchaînement des phrases: poèmes, romans, critiques, études scientifiques: *La Chute*, *Le Père Goriot*, *Les Fleurs du Mal*, etc.

En résumé, l'énoncé est toute partie du discours produit par une seule personne entre deux pauses de cette même personne. Quant à la phrase, elle est compréhensible hors de tout contexte, si elle respecte les normes

d'intelligibilité formulées par la grammaire. Inversement, un énoncé est le produit d'une situation précise et offre les traces de cette situation et des énoncés antérieurs. Tout énoncé est le produit d'un événement unique et le linguiste s'efforce d'analyser son énonciation qui suppose un énonciateur, un destinataire et un lieu particulier. A vrai dire, dans chaque phase de la production, il s'agit toujours de l'existence d'un sujet d'énonciation /JE/ qui est responsable de la production et le sujet d'énoncé de /je/.

Comme on vient de le dire plus haut, l'énoncé comporte des éléments qui renvoient à l'instance de l'énonciation tels que les pronoms personnels et possessifs, les adjectifs, les déictiques spatiaux et temporels etc. R. Jakobson les nomme comme "embrayeurs" et E. Benveniste, "déixis". Au lieu d'utiliser "embrayage", ou "déixis", on préfère les termes de "déictique" et "embrayeur". Ils assument un rôle très important dans l'analyse des rapports", (...) ils constituent des choses, des faits concrets inscrits par leur occurrence dans un réseau déterminé de coordonnées spatiales et temporelles. Ils permettent la conversion de la langue comme système de signes virtuels en discours par lequel un énonciateur et son allocataire confrontent leurs dires sur le monde" (11).

A ce point de notre analyse, on donne la définition de l'embrayeur: les embrayeurs sont les éléments linguistiques qui manifestent dans un énoncé la présence du sujet de l'énonciation (12). Ils sont donc une classe de signes dont le sens varie avec la situation d'énonciation. Ils ne reçoivent leur signification que du message. On ne peut pas savoir, par exemple, à quel endroit réfère l'embrayeur "ici" dans: "*Je suis un des rares, au contraire, à pouvoir vous montrer ce qu'il y a d'important ici*" (13). Si on ignore l'identité de son énonciateur, Jean Baptiste Clamence et la position que son corps occupe dans l'espace lors de l'acte de l'énonciation, on ne peut pas interpréter ce déictique. Mais ce dernier réfère toujours à un lieu à proximité de l'énonciateur et indiqué par celui-ci. Pour l'interpréter, il faut se référer au contexte où il est énoncé car, dans un autre énoncé occurrence, il pourrait renvoyer à un tout autre lieu et se charger d'une signification nouvelle à chaque énonciation et changer de sens en fonction de la position du corps de l'énonciateur. Les embrayeurs sont repérables selon le critère suivant: le référent qu'ils désignent ne peut être identifié que par les témoins de l'acte de l'énonciation. Coupé des circonstances de son énonciation, le discours comportant des embrayeurs est ininterprétable.

Au premier rang des embrayeurs, il faut citer les éléments qui renvoient aux protagonistes de l'échange linguistique /je/ et /tu/. Ils ne sont interpré-

tables qu'en prenant en compte l'acte individuel qui les supporte. /je/ désigne le destinataire et /tu/ le destinataire du message. /je/ et /tu/ se charge d'un sens différent à chaque énonciation comme certains localisateurs spatiaux (ici, là...) ou temporels (aujourd'hui, hier...) (14). En employant /je/ ou /tu/, chaque énonciateur se pose comme énonciateur. Ils sont des opérateurs de conversion de la langue en discours et une paire indissociable.

Dans les catégories de personne: il n'y a pas que de /je/ qui permette de se poser en énonciateur et /tu/ de constituer un autrui allocataire. Dans *La Chute*, ce rôle est tenu parfois par /nous/ et /vous/. Au fait, ceux-ci ne constituent pas le pluriel de /je/ et /tu/. Par ailleurs, on remarque de différents emplois de "nous" et de "vous" dans cette oeuvre. En voici des exemples :

“Arrêtons-nous sur ces crimes. Vous comprenez maintenant ce que je voulais dire en parlant de viser plus haut”.

La Chute, p. 28.

Dans ce petit passage, le locuteur utilise "vous" parce que celui-ci ne connaît pas son allocataire et il le rencontre pour la première fois dans un bar d'Amsterdam. C'est pour cette raison qu'il utilise toujours le "vous" de politesse dans *la Chute*. Le "vous" est employé quand on n'appartient pas à la même sphère de réciprocité et on vouvoie généralement les inconnus, ses supérieurs et toutes les personnes avec qui on n'a pas de liens étroits. /je/ et /tu/ peuvent figurer dans les formes dites de pluriel [nous, vous]. Dans les deux cas suivants, il est en question d'extension et d'élimination des [je] :

“Qui, cher monsieur, qui couchera sur le sol pour nous ? Si j'en suis coupable moi-même ? I- Ecoutez, je voudrais l'être, je le serai. Oui, nous en serons tous coupables un jour, et ce sera le salut.”

La Chute, p. 36.

“Depuis que le savon manque, nous avons le nez sale et nous nous mouchons mutuellement. Tous cancre”.II-” Tous punis, crachons-nous dessus, et hop ! Au malconfort !”

La Chute, p. 117.

On peut montrer l'élimination du /je/ de la manière suivante :

I- /Nous/: je+je+je etc.

II- /Nous/: je+je+je etc.

Cependant, dans les deux passages suivants, on constate une utilisation différente de celle que l'on vient de montrer :

A- “Mais *nous* sommes arrivés, voici ma maison, mon abri ! Demain ? Oui, comme vous voudrez. Je vous mènerai volontiers à l'île de Marken, vous verrez le Zuyderzee.”

La Chute, p. 75.

B- “Ah ! je plaisante. *Nous* avons de la tenue, nous, la crasse *nous* guinde. Avant de *nous* présenter dans les îles grecques, il faudrait *nous* laver longuement.”

La Chute, p. 104

Dans ce cas, /*nous*/ prend une dimension autre que celle que l'on vient d'étudier et qu'on peut formuler de la façon suivante:

A- /*Nous*/: je+je

B- /*Nous*/: je+je

Il ressort de ces exemples que “*nous*” peut avoir différentes valeurs en fonction de son utilisation à l'intérieur de l'énoncé. Quant aux déictiques spatiaux, ils s'organisent à partir de la position du corps de l'énonciateur et s'interprètent grâce à une prise en compte de sa position. *La Chute* contient un repérage relatif à l'énonciateur et un repérage absolu. Ainsi dans le passage suivant :

“Ferez-vous un long séjour à *Amsterdam* ? Belle ville, n'est-ce pas ? Fascinante ? Voilà un adjectif que je n'ai pas entendu depuis longtemps. Depuis que j'ai quitté *Paris*. Justement, il y a des années de cela !”

La Chute, p. 10.

Dans cette séquence, les mots mis en italiques sont des repérages absolus. Mais on peut en trouver d'autres comme “*Mexico-city*” (*La Chute*, p. 10), “*Hollande*” (*La Chute*, p. 44), “*L'île de Marken*” (*La Chute*, p. 75), “*Afrique*” (*La Chute*, p.127), “*Afrique du Nord*” (*La Chute*, p.129).

Dans un récit créé en forme de monologue intérieur, il n'existe pas de distinction entre narrateur et héros puisque tous les deux sont le même personnage. Dans ce type de narration, le narrateur n'a pas la possibilité d'explicitier le contenu des embrayeurs employés par les personnages (15). Dans le passage suivant, le déictique “*ce*” fait mine de désigner un référent déjà connu, mais il s'efforce de donner en même temps des renseignements qui permettraient au lecteur de savoir de quoi il s'agit :

“je compris alors, sans révolte, comme on se résigne à l'idée dont on connaît depuis longtemps la vérité, que *ce* cri, des années auparavant avait retenti sur la Seine, derrière moi, n'avait pas cessé, porté par le fleuve vers les eaux de la Manche.”

La Chute, p. 114.

Ici, le déictique “*ce*” peut être remplacé par le déterminant indéfini “*un*”, dont la fonction est d'introduire un référent nouveau pour l'interlocuteur. Mais cela se fait dans les pages précédentes de l'oeuvre en question. Dans ce passage “*ce*” appartient à l'univers de discours commun aux interlocuteurs.

Les déictiques spatiaux se divisent en deux groupes: démonstratifs et adverbiaux. Certains démonstratifs tels que “ça, ceci, cela” sont purs déictiques. Ils accompagnent un geste de l'énonciateur et indiquent à l'énonciataire un objet perceptible dans la situation de communication :

“*Ici*, nous sommes dans le dernier cercle. Le cercle des ... Ah ! vous savez cela. Diable, vous devenez plus difficile à classer.”

La Chute, p. 18.

“La Hollande est un songe, monsieur, un songe d'or et de fumée, plus fumeux le jour, plus doré la nuit, et nuit et jour ce songe est peuplé de lohengrin comme *ceux-ci* filont rêveusement sur les noires bicyclettes à haut guidon.”

La Chute, p. 17-60.

“Asseyons-nous à l'abri, sur *ce* banc.”

La Chute, p. 61.

“En Hollande, tout le monde est spécialiste en peintures et en tulipes. Celui-ci, avec ses airs modestes, est l'auteur du plus célèbre des vols de tableaux. Lequel? Je vous le dirai peut-être.”

La Chute, p. 44.

Dans les quatre passages cités ci-dessus, on voit les déictiques, ce sont les véritables déictiques qu'il ne faut pas confondre avec les démonstratifs à valeur anaphorique qui reprennent une unité déjà introduite. En dehors de ces déictiques, on observe également dans l'oeuvre en question des déictiques adverbiaux à statut de compléments circonstanciels [*ici*, *là*, *là-bas*, à gauche, à droite, en haut, en bas, près, loin] qui prennent leur valeur en fonction du geste, de la position du corps de leur énonciateur. Si on ne connaît pas la position qu'occupe l'énonciateur lors de son énonciation ces déictiques restent parfaitement ininterprétables.

Voici des exemples :

“Ne vous étonnez pas de ma science. Bien que je sois juge-pénitent, j’ai ici un violon d’Ingres: je suis le conseiller juridique de ces braves gens.”

La Chute, p. 44.

Dans ce passage, le déictique “ici” peut renvoyer soit à un lieu qui englobe l’énonciateur soit à un endroit qu’il détermine à l’extérieur de lui-même.

Depuis, *ces* estimables magistrats font ma seule campagne. Là-bas, au dessus du comptoir, vous avez vu quel vide ils ont laissé.”

La Chute, p. 135.

“Délicieuse maison, n’est-ce pas ? Les deux têtes que vous voyez *là* sont celles d’esclaves nègres. Une enseigne. La maison appartenait à un vendeur d’esclaves.”

La Chute, p. 49.

“Asseyons-nous, je vous en prie. Qu’en dites vous ? Voilà, n’est-ce pas, le plus beau des paysages négatifs ! Voyez, à *notre gauche*, un tas de cendres qu’ on appelle ici une dune, la digue grise à *notre droite*, la grève livide à nos pieds et, *devant nous*, la mer couleur de lessive faible.”

La Chute, pp. 77-78.

Les déictiques dans ces trois passages prennent un sens selon la position du corps de l’énonciateur. Un changement dans cette position vaut aussi pour les places des objets. Lorsque l’énonciateur se tourne, les places des objets aussi varient, ce qui était devant passe derrière, ce qui était à gauche est à droite. *La Chute* représente une énonciation de discours avec tout ce que ce mode d’énonciation peut impliquer de personnel: observations, souvenirs, interrogations.

En somme, l’énonciation est assumée par un énonciateur qui s’approprie cet acte individuel et qui en est responsable, et se réalise dans des embrayeurs spécifiques. Le choix de ces éléments (temps, lieu, mode, point de vue, but de l’acte de communication, choix des sujets...) dépend directement de l’énonciateur pendant que l’énonciateur forme son énoncé, on peut parler de différents facteurs qui influencent l’énonciateur : de l’aspect physiologique de la phonation jusqu’ à l’environnement matériel et social, en passant par les motivations psychologiques” (16). Ces facteurs

varient d'une énonciation à l'autre. A la suite de Benveniste, on peut affirmer que l'ordre sémantique s'identifie au mode de l'énonciation et à l'univers du discours (17). Cet ordre sémantique se base sur les situations physiologiques et psychologiques de celui-ci.

Conclusion

Le discours se caractérise par l'emploi des pronoms de la première de/je/ et de la deuxième personne /tu/, et d'un système temporel axé sur le présent. Dans *la Chute*, la personne centrale est /je/ contrairement au récit dont la personne centrale est /il/. il y a aussi des indications temporelles qui renvoient à l'instance de l'énonciation. En plus des éléments du discours, il existe également des déictiques (la veille, ce jour-là, alors) appartenant au récit. Par conséquent on peut dire qu'il s'agit d'une localisation temporelle relative à l'énoncé et à l'énonciation. Il ne s'agit pas d'un même type de repérage, mais plutôt d'un mélange de ces deux procédés.

On a mené une étude sur l'énonciation. Elle regroupe des signes appartenant au code de la langue. Dans chaque phase de la production, il s'agit de l'existence d'un sujet d'énonciation /Je/ et d'un sujet de l'énoncé /je/ qui sont importants quant à la compréhension du discours. L'énonciateur a recours aux marques en tant qu'embrayeurs temporels (aujourd'hui,, maintenant), spatiaux (ici, ceci, celui-ci, celle-ci) et temps verbaux (présent, futur, passé composé),... pronoms de la première /je/ ou /nous/ et de la seconde personne /tu/ ou /vous/. On a traité les fonctions assumées par ces embrayeurs dans *La Chute*. Les embrayeurs temporels ou spatiaux peuvent revêtir une nouvelle signification dans chaque situation créée par l'énonciateur. Autrement dit, la façon de dire a autant de signification que ce qui est dit.

Du début à la fin de notre corpus, on constate différents emplois des temps grammaticaux. Dans *La Chute*, l'alternance des temps du passé (passé simple, passé composé) et du présent n'est pas aléatoire. En effet, elle marque un changement de plan énonciatif. Cette oeuvre peut être caractérisée comme du discours, mais précisons qu'il y a une certaine proportion de récit dans ce discours : l'auteur passe parfois du plan de récit au plan de discours. On peut nommer cet état comme une double temporalité narrative dans *La Chute*.

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1985) *Texte narratif*, Nathan, Paris.
- Arrivé, Michel, Gadeti, François, Galmiche, Michel (1986) *La Grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. (1986) *Linguistique française*, Librairie Flammarion, Paris.
- Bakhtin, Mikhail (1978) *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris.
- Barthes, Roland "Introduction à l'analyse structurale des récits", *Communications* n° 8.
- Barthes, Roland, Kayser W., Booth, W.C., Hamon Ph. (1977) *Poétique du récit*, Seuil, Paris.
- Barthes, Roland (1965) *Le Degré zéro de l'écriture*, Gonthier, Paris.
- Baylon, Christian, Fabre Paul (1983) *Initiation à la linguistique*, Nathan, Paris.
- Beaumarchais, Jean-Pierre de, Couty, Daniel, Rey, Alain (1984) *Dictionnaire des littératures de la langue française*, Bordas, Paris.
- Benveniste, E. (1974) *Problèmes de linguistique générale*, 2, Gallimard, Paris.
- Benveniste, E. (1970) "L'Appareil formel de l'énonciation", *Langage*, 17, Paris.
- Chiss, Jean-Louis, Filliolet, Jacques, Maingueneau, Dominique (1992) *Communication, syntaxe, poétique*, Paris.
- Demougin, Jacques (1986) *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures française et étrangère, Anciennes et Modernes*, La-rousse, Paris.
- Ducrot, O., Todorov, T. (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris.
- Dumortier, J.- L., Plazaet, F.-R. (1974) *Pour lire le récit*, Gallimard, Paris.

Fitch, B.T., Ladimer, B., Hir, J.L., Reuter, Y. (1982) *Revue des lettres modernes*, 10, Paris.

Genette, Gérard “Les catégories du récit littéraire”, *Communication* n° 8.

Genette, Gérard (1969) *Figures II*, Seuil, Paris.

Genette, Gérard (1972) *Figures III*, Seuil, Paris.

Inal, Tanju (1980) “Yeni ve Geleneksel yönleriyle Düşüş ve anlatım tekniği”, *Yazın ve Dilbilim Araştırmaları dergisi*, Bahar, Ankara.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1999) *L'énonciation*, Armand Colin, Paris.

Kıran, Ayşe (1983) “Les rapports du sujet de l'énonciation et du sujet de l'énonciation énoncée”, *H.Ü Edebiyat Fakültesi Dergisi*, Özel sayı, Ankara.

Maingueneau, Dominique (1987) “Embrayeurs et repérages spatio-temporels”, *Le Français dans le monde*, 160, Hachette/Larousse, Paris.

Maingueneau, Dominique (1987) *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris.

Maingueneau, Dominique (1986) *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris.

Maingueneau, Dominique (1976) *L'analyse du discours*, Hachette, Paris.

Ngoc-nai, Phan Thi, Nojujen, Von-Huy, Peitier, Jean René (1974) *La Chute de Camus, Le dernier testament*, Ed. de la Baconnière, Neuchâtel.

Patillon, M. (1990) *Précis d'analyse littéraire*, t. II, Nathan, Paris.

Prince, Gérard (1973) “Introduction à l'étude du narrataire”, *Poétique* n° 14, Paris.

Reutier, Yves (1980) *Texte/Idéologie dans la Chute de Camus*, Archives des lettres modernes, Paris.

Rey, Jean-Louis (1970) *Camus, profil d'une oeuvre*, Hatier, Paris.

Schmitt M.-P., Viala A. (1988), *Savoir-lire, Précis de lecture critique*, Didier, Paris.

Todorov, Tzvetan (1968) *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, Seuil, Paris.

Weismann, Frida S. (1978) *Du monologue intérieur à la sous conversation*, A.G. Nizet, Paris.

Wellek R., Warren A. (1977) *La théorie littéraire*, Seuil, Paris. 1977.

Notes

1. E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t.1, Gallimard, Paris, 1966, p. 262.
2. D. Maingueneau, *Le Français dans le monde*, Avril 1981 n: 160, Hachette/ Larousse, p. 22.
3. O. Ducrot, T. Todorow, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1972, pp. 405-406.
4. C. Baylon, P. Fabre, *Initiation à la linguistique*, Nathan, Paris, 1983, p. 46.
5. A. Camus, *La Chute*, Gallimard, Paris, 1956, p.48.
6. Ibid, p. 41.
7. A.-J. Greimas et J. Courtès, *Sémiotique Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, t. I. Hachette, Paris, 1979. p. 126.
8. A.-J. Greimas, J. Courtès, *Sémiotique Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, t. 1, Hachette, Paris, 1979, p. 126.
9. E. Benveniste, L'Appareil formel de l'énonciation, *Langage*, 17, 1970, Paris, p. 12
- 10.D. Maingueneau, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris, 1990, p. 1
- 11.D. Maingueneau, *L'Approche de l'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1981, p. 74
- 12.M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *Linguistique française*, Librairie Flammarion, Paris, 1986, p. 243.
- 13.M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *Linguistique française*, Op. cit, p. 243.
- 14.Ibid, p. 243.
- 15.D. Maingueneau, *Eléments de Linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris, 1986, p. 16.

16. Ibid. p. 22.

17. E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, vol: 2, Gallimard, Paris, 1983, p. 64.